

AMDG & AMDG Private Equity

Votre stratégie
d'investissement éligible au
Remploi-Fiscal

Nous vous proposons **2 solutions**
d'investissement complémentaires, qui vous
permettent de **bénéficier du dispositif
d'Apport-Cession**, selon l'article 150 OB ter du
CGI.

Agréées par
l'Autorité des
Marchés Financiers

Profitez du remploi-fiscal via nos :

Investissements immobiliers

Opérations d'achat-revente de biens immobiliers avec création de valeur :

- **Stratégie** : Une sélection exigeante de biens immobiliers - résidentiels, bureaux, locaux d'activité, commerces
- **Fiscalité** : IRPP ou PFU
- **Maturité** : 5 à 7 ans
- **SRI** : 5

Déjà **459 M€ investis**
- chiffres arrêtés au 30/06/2023

Investissements sur des sociétés non cotées

Investissements dédiés aux PME au côté de l'équipe dirigeante :

- **Stratégie** : Une sélection pointue de PME rentables et en croissance.
Des investissements de 1 à 5 M€ sur tous secteurs d'activité
- **Fiscalité** : exonération possible sous conditions
- **Maturité** : 7 à 10 ans
- **SRI** : 7

10 participations dans des PME représentant **168 M€ de CA**
réalisés en **2022** - chiffres arrêtés au 30/06/2023

Comme pour tout placement, l'investissement dans nos Fonds comporte des risques, notamment de perte en capital et de liquidités.

ON VOUS EN DIT PLUS ?

Nos équipes d'experts en immobilier et private equity sont à votre écoute :



120 rue Masséna
69006 Lyon
Tél : 04 81 91 98 01
mbo@am-dg.fr



94 rue Robert
69006 Lyon
Tél : 04 81 91 99 23
contact@amdgp.e.fr